

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, April 18, 2023

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous Peoples; and, in camera, for the consideration of a draft report.

Senator Brian Francis (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: I would like to begin by acknowledging that the land on which gather is the traditional ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation, and is now home to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaw Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the Chair of the Committee on Indigenous peoples. I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their names and province or territory.

Senator Arnot: David Arnot, senator from Saskatchewan. I live in Treaty 6 territory.

Senator Hartling: Nancy Hartling from New Brunswick, and I live on Mi'kmaq territory.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Sorensen: Karen Sorensen from Alberta, Treaty 7, Banff.

Senator Audette: Michèle Audette, Quebec.

Senator Greenwood: Margo Greenwood, British Columbia, Treaty 6 territory — the best of Treaty 6 territory.

Senator Coyle: Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

The Chair: Today we intended to continue our study into the effectiveness of the Canadian human rights framework in the promotion, protection and realization of the rights of Indigenous peoples.

However, our scheduled witness was unable to join us at the last moment and we will work to reschedule them into a future meeting. The next item on our agenda today is the draft budget related to the 2023 edition of the Voices of Youth Indigenous

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 18 avril 2023

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 9 heures (HE), avec vidéoconférence, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones; et à huis clos, pour étudier une ébauche de budget.

Le sénateur Brian Francis (président) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je voudrais commencer en reconnaissant que la terre où nous nous réunissons est le territoire ancestral non cédé de la nation algonquine anishinabe, où résident maintenant quantité d'autres Premières Nations, Métis et Inuits de l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur mi'kmaw Brian Francis, originaire d'Epekwitk, aussi connu sous le nom de l'Île-du-Prince-Édouard. Je suis président du Comité des peuples autochtones. Je demanderai maintenant aux membres du comité de se présenter en donnant leur nom et leur province ou leur territoire.

Le sénateur Arnot : David Arnot, sénateur de la Saskatchewan. Je vis sur le territoire visé par le Traité n° 6.

La sénatrice Hartling : Nancy Hartling, du Nouveau-Brunswick. Je vis sur le territoire des Mi'kmaq.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Sorensen : Karen Sorensen, de Banff, en Alberta, sur le territoire visé par le Traité n° 7.

La sénatrice Audette : Michèle Audette, du Québec.

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, de la Colombie-Britannique, de la meilleure région du territoire visé par le Traité n° 6.

La sénatrice Coyle : Mary Coyle, d'Antigonish, dans le Mi'kma'ki, en Nouvelle-Écosse.

Le président : Nous avions l'intention d'étudier aujourd'hui l'efficacité du cadre canadien des droits de la personne dans la promotion, la protection et la mise en œuvre des droits des peuples autochtones.

Cependant, le témoin que nous devions recevoir s'est désisté au dernier moment et nous l'inviterons à une réunion ultérieure. Le prochain point à l'ordre du jour aujourd'hui est l'ébauche de budget pour l'activité organisée par la Voix des jeunes leaders

Leaders event. The clerk circulated a draft budget to you prior to the meeting. You had also received a document outlining the details of each item.

If approved today, the next steps would be to bring it to the Subcommittee on Senate Estimates and Committee Budgets and the Standing Committee of Internal Economy, Budgets and Administration for their approval and, if approved there, on to the Senate.

While this budget does need to be passed in public, if we wish to discuss the items proposed, I would like to suggest that we do so briefly in camera.

We will proceed in camera.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

The Chair: Honourable senators, the meeting has now resumed in public. Is it agreed:

That the following budget application (Examine the constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples) for the fiscal year ending March 31, 2024, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

The committee will now continue in camera to discuss our draft report.

(The committee continued in camera.)

autochtones en 2023. La greffière vous a distribué une ébauche de budget avant la réunion. Vous avez également reçu un document expliquant les détails de chaque poste.

Si cette ébauche est adoptée aujourd’hui, nous la soumettrons ensuite à l’approbation du Sous-comité du budget des dépenses du Sénat et des budgets de comités et du Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration. S’ils l’adoptent, elle sera présentée au Sénat.

Même si ce budget doit être adopté en public, je propose de nous réunir brièvement à huis clos si nous voulons discuter des postes proposés.

Nous poursuivrons à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

Le président : Honorables sénateurs, la séance reprend maintenant au public. Plaît-il au comité :

Que la demande d’autorisation budgétaire (Étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis) pour l’exercice se terminant le 31 mars 2024 soit adoptée afin d’être présentée au Comité sénatorial permanent de la régie interne, des budgets et de l’administration?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

Le comité poursuivra maintenant la séance à huis clos pour examiner son ébauche de rapport.

(La séance se poursuit à huis clos.)
